

Cabinet GERLOGE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - Siège Social : 9 Rue la Bruyère - 75009 PARIS
S.A.S au capital de 10 000 Euros - Siret B 331 409 383 00063 - APE 6832
GARANTIE FINANCIERE SO.CA.F. - Transaction : 120 000€ - Gérance : 2 500 000€ - Syndic : 500 000€
CARTES PROFESSIONNELLES CPI 75012016000007619 délivrées par CCI de France

GERANCE ☎ : 01.42.27.27.82 ✉ : gerance@gerloge.fr COMPTABILITE ☎ : 01.42.27.93.20 ✉ : compta@gerloge.fr
LOCATION VENTE ☎ : 01.42.27.82.07 ✉ : transaction@gerloge.fr

PROVISIONS N° 03

Charges courantes

Copropriété : FLANDRE SUD (ASL)
75019 PARIS

Copropriétaire : SCI THOMAS MICHEL

CBT GERLOGE
9 RUE LA BRUYERE
75009 PARIS

Comptable : MME Sylvia BOULAN

Paris, le 19/06/2020

Page 1 / 1

Modification du décret du 17/03/1967. "A tout moment, un ou plusieurs copropriétaires, ou le conseil syndical, peuvent notifier au syndic la ou les questions dont ils demandent qu'elles soient inscrites à l'ordre du jour d'une assemblée générale. Le syndic porte ces questions à l'ordre du jour de la convocation de la prochaine assemblée générale. Toutefois, si la ou les questions notifiées ne peuvent être inscrites à cette assemblée compte tenu de la date de réception de la demande par le syndic, elles le sont à l'assemblée suivante.

Le ou les copropriétaires ou le conseil syndical qui demandent l'inscription d'une question à l'ordre du jour notifient au syndic, avec leur demande, le projet de résolution lorsque cette notification est requise en application des 7° et 8° du I de l'article 11. Lorsque le projet de résolution porte sur l'application du e du II de l'article 24 et du b de l'article 25 de la loi du 10 juillet 1965, il est accompagné d'un document précisant l'implantation et la consistance des travaux"

N° Lot	Ent.	Esc.	Et.	Type de lot	Tant.
43	U			VOLUME 43	

Base de calcul	Date édition	Période	Références	Exigible le	Avance trésorerie	2.170,00
Budget	19/06/2020	01/07/2020 - 30/09/2020	S.9206.00003	01/07/2020	Avances autres	0,00

Rubrique de charges	Budget Période	Tantièmes		Votre Quote-Part
		Généraux	Individuels	
Groupe de lots n° 43 VOLUME 43				
DEPENSES GENERALES	5.800,00	100	31	1.798,00
DEPENSES GRILLE A	3.325,00	100	31	1.030,75
DEPENSES GRILLE B	1.287,50	100	4	51,50
Total du groupe de lots				2.880,25
Total appel Copropriétaire				2.880,25

Relevé de compte depuis le 01/01/2020

Date	Libellé de l'opération	Débit	Crédit
01/01/2020	Appel 1 01/01/2020-31/03/2020	2.880,25	
27/01/2020	Virt GERLOGE 24		2.880,25
01/04/2020	Appel 2 01/04/2020-30/06/2020	2.880,25	
08/06/2020	Virt GERLOGE 27		2.880,25
01/07/2020	Appel 3 01/07/2020-30/09/2020	2.880,25	
	Total du relevé	8.640,75	5.760,50
	Solde en notre faveur en Euros.	2.880,25	

Coordonnées bancaires Copropriété : SDC FLANDRE SUD (ASL) - IBAN : FR7610107001180045458779886 - BIC : BREDFRPPXXX

Coupon à joindre impérativement à votre règlement

THOMAS MICHEL
Référence : S.9206.00003
Période : du 01/07/2020 au 30/09/2020
Echéance : 01/07/2020
Montant : 2 880,25 Euros.

Gestionnaire :
A l'ordre de : SDC FLANDRE SUD (ASL)
A l'adresse suivante : CABINET GERLOGE
9 Rue la BRUYERE
75009 PARIS